

Assistant familial

RNCP39793 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44009, 44072
Code(s) ROME	K1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2025

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

96 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 96 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A.D.E.A.	77931160400028	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
ALAJI SAS	53897367800153	Former
AMPHIA CONSEIL ET FORMATION	41928081300090	Former
ANTENNE DES PYRENEES ATLANTIQUES	18001404502237	Former
APRADIS	78061259400017	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former
ARFRIPS	48121631500046	Former
ARIFTS - SAFRANTS	50961850000052	Former

Liste complète des 96 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39793-assistant-familial/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'Etat d'assistant familial atteste des compétences nécessaires afin :

- d'assurer permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative au quotidien de l'enfant/du jeune majeur selon ses besoins
- de favoriser l'intégration de l'enfant/du jeune majeur dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, de veiller à ce qu'il y trouve sa place
- d'aider l'enfant/le jeune à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie
- d'accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec sa propre famille

ACTIVITÉS VISÉES

Accueil de l'enfant et prise en compte de ses besoins fondamentaux :

- Répondre aux besoins physiques de l'enfant : Accueillir dans son espace familial, adapté en termes de confort et de sécurité ; Tenir compte de l'intimité et de la personnalité ; Proposer un rythme de vie équilibré à partager (repas, sommeil, ...).
- Répondre aux besoins psychiques de l'enfant : Assurer permanence relationnelle, sentiment de sécurité et liens affectifs ; Ecouter l'enfant, accompagner et contenir ses émotions et ses réactions ; Donner du sens à ce que vit l'enfant au quotidien et à son histoire avec la famille d'accueil et avec son environnement.
- Répondre aux besoins de soins : Etre quotidiennement attentif à la santé courante ; Transmettre les notions élémentaires en matière d'hygiène et de sécurité.

Accompagnement éducatif de l'enfant :

- Transmettre les valeurs favorisant le développement de l'autonomie et de la socialisation ;
- Accompagner le passage à l'adolescence ;
- Donner des repères, fixer et maintenir des limites ;
- Gérer l'urgence et les situations de crise ;
- Accompagner et favoriser les apprentissages dont le suivi scolaire ou le suivi de l'insertion professionnelle ;
- Organiser avec l'enfant les activités périscolaires, culturelles et les loisirs et stimuler ses capacités dans ces domaines ;
- Préparer les séparations et accompagner le départ de la famille d'accueil.

Accompagnement de l'enfant dans ses relations avec ses parents :

- Participer à la mise en oeuvre du projet individualisé pour l'enfant dans le respect de l'autorité parentale ;
- Participer au maintien et/ ou à la construction des liens de l'enfant avec sa famille ;
- Aider l'enfant à comprendre sa situation d'être élevé avec deux groupes ou deux pôles familiaux ;
- Ecouter les expressions, les sentiments de l'enfant sur sa vie familiale, et l'aider à exprimer ses émotions à ce sujet ;
- Tenir compte de l'univers social et culturel de l'enfant accueilli.

Intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil :

- Préparer et gérer l'évolution des fonctions et des places de chacun des membres de la famille d'accueil au cours des différents temps de l'accueil ;
- Permettre à l'enfant accueilli d'avoir sa place dans la famille d'accueil et de trouver des repères ou des réponses « paternelles », « maternelles » ou « fraternelles » ;
- Gérer les conflits d'autorité, de place entre les enfants ou les membres de la famille d'accueil.

Travail en équipe :

- Contribuer avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet individualisé pour l'enfant ;
- Verbaliser et échanger régulièrement, avec le travailleur social référent, sur le quotidien de la vie de l'enfant, dans le respect de sa parole et de son intérêt, et l'informer de l'évolution de l'enfant ;
- Dans le cadre de réunions pluri-professionnelles, participer à l'évaluation du placement et de l'évolution des besoins de l'enfant ;
- Participer à des actions de formation professionnelle et d'échange sur les pratiques ;
- Accompagner l'enfant dans ses relations avec les autres membres de l'équipe.

Remarque : conformément à la définition de la profession, le terme « enfant » dans ce document désigne indifféremment « l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Connaître les besoins physiologiques, affectifs, physiques, de soin, de protection et de sécurité de l'enfant/du jeune et y apporter les réponses adaptées

Repérer dans l'environnement de l'enfant/du jeune, les potentiels risques d'insécurité ou de danger, transmettre et alerter en collaboration avec les autres membres de l'équipe

Accompagner son développement au regard de la singularité de la situation de placement et de séparation de l'enfant/du jeune

Ecouter l'enfant/le jeune et observer ses réactions, son comportement, ses émotions pour lui apporter des réponses éducatives et affectives adaptées

Contribuer et faciliter l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant/du jeune

Préparer l'enfant et l'accompagner dans les périodes de séparation, de changement de vie

Adapter sa communication avec l'enfant/le jeune, ses parents et/ou son cercle familial élargi dans le respect du cadre

d'accueil et institutionnel

Ecouter l'expression des sentiments et les émotions de l'enfant/du jeune sur sa vie familiale et l'aider à s'exprimer si besoin

Contribuer à la conception, à l'évolution, à l'évaluation et à la mise en œuvre du projet pour l'enfant/le jeune dans le respect de l'autorité parentale, de la place de la famille et du cadre de l'accueil, dans l'intérêt de l'enfant/du jeune

Développer les conditions d'un accueil afin d'intégrer l'enfant/le jeune dans sa famille d'accueil et de lui donner des repères et de favoriser l'adaptation réciproque

Maintenir un équilibre de la place et des fonctions de chacun au sein de la famille d'accueil, favoriser et harmoniser les relations

Proposer des repères éducatifs pour aider l'enfant/le jeune à se construire en lien avec le projet pour l'enfant/le jeune

Partager ses observations, ses propositions sur l'enfant/le jeune nécessaires à la compréhension de l'enfant/du jeune et à son accompagnement afin de les analyser en équipe

Transmettre les éléments préoccupants au regard de la législation en vigueur et du fonctionnement du service

Gérer l'urgence et les situations de crise en collaboration avec les autres membres de l'équipe

Questionner, partager et ajuster sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les moyens proposés

Situer son action dans son cadre d'intervention (cadre légal, fonctionnement du service, dispositifs, acteurs et réseaux)

Mobiliser ses expériences, les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans l'accueil de l'enfant/du jeune

Communiquer verbalement et par écrit en direction de tous les partenaires inscrits dans l'accompagnement et ce, dans les limites de ses responsabilités

Blocs de compétences

RNCP39793BC01 — Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil

LISTE DE COMPÉTENCES

Répondre aux besoins physiques de l'enfant :

- Mobiliser les ressources matérielles et humaines pour accueillir l'enfant en fonction de ses besoins, de son développement et de son histoire
- Adapter le cadre de vie, le rythme de vie et l'hygiène de vie au développement de l'enfant, en respectant sa personnalité et son intimité

Contribuer à répondre aux besoins psychiques de l'enfant :

- Favoriser l'établissement de liens répondant aux besoins de l'enfant.
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et sa vision de la situation
- Préserver l'image de la famille de l'enfant et notamment dans sa manière d'en parler ou de lui parler

Répondre au besoin de soins :

- Prendre en compte les besoins de soin primaire de l'enfant

Intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil :

- Identifier et veiller à la place de l'enfant dans la famille d'accueil tout au long du placement, en sachant avoir recours à l'équipe pluridisciplinaire
- S'exprimer dans l'équipe pluridisciplinaire sur les interactions entre les membres de la famille d'accueil et l'enfant, dans le respect de sa parole et de son intérêt.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien sur dossier de 45 minutes

Constitution du dossier (une vingtaine de pages comprenant un minimum de 5 pages écrites) :

- Présentation personnelle et/ou famille : parcours, cheminement professionnel (2 pages maximum)
- Présentation de l'institution ou cadre de travail
- Présentation d'observations relatives à l'accueil familial en lien avec les apports théoriques

RNCP39793BC02 — Accompagner l'éducation de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Favoriser le développement global de l'enfant :

- Proposer à l'enfant un modèle éducatif, en lien avec le projet personnalisé le concernant, et l'adapter à son histoire familiale, à sa culture, à l'étape de son développement.

- Permettre à l'enfant d'exprimer ses attentes et ses projets personnels
- Contribuer à l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant :
- Repérer les besoins d'un enfant en terme d'apprentissage et se donner les moyens de connaître les outils ou les lieux ressources pour les satisfaire
- Permettre à l'enfant de s'inscrire dans un environnement social, en fonction de son âge.
- Contribuer à l'accès à l'autonomie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : 2 heures

A partir d'une situation concrète, quelques questions à réponses courtes et questions à choix multiples permettant d'évaluer le positionnement professionnel du candidat sur l'accompagnement éducatif.

RNCP39793BC03 — Communiquer dans son contexte professionnel et dans son cadre institutionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer avec les membres de l'équipe de placement familial :

- Identifier les missions et le fonctionnement de l'institution dans laquelle on travaille.
- Repérer et respecter les places, fonctions et responsabilités de chacun et être capable de se situer par rapport aux divers intervenants.
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet pour l'enfant
- Appliquer les principes de confidentialité.

Communiquer avec les intervenants extérieurs :

- Se repérer dans le système de protection sociale et connaître ses différentes institutions
- Adapter sa communication extérieure en fonction des règles établies par le service dans le respect de la discrétion professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve orale de communication : 30 minutes

Entretien avec le jury portant sur l'environnement professionnel du candidat.

Le livret de formation incluant des écrits du candidat et les rapports d'évaluation permet au jury d'orienter l'entretien.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La majorité des assistants familiaux sont employés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par les conseils départementaux. Les autres secteurs d'intervention sont : les services de placement familiaux gérés par des établissements privés associatifs autorisés par les départements et habilités par la justice ; les services d'accueil familial spécialisé, l'accueil familial thérapeutique en services de psychiatrie infanto-juvénile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant familial

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis. (Article L421-2 et Article L421-3 du Code de l'action sociale et des familles)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 400 €

Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 609
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le représentant de l'Etat en région, président ;

Des formateurs issus des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'assistant familial ;

Des représentants de l'Etat, des collectivités publiques, des personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil familial permanent ;

Pour un quart au moins de ses membres, des représentants des professionnels de l'accueil familial permanent

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 997 €
Selon la branche	6 000 € – 7 288 €
Prise en charge	Branches concernées
6 997 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 288 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2025
Date de dernière délivrance possible	31/12/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4500

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41758

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39793/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	02/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	11 265 €
Coût moyen par dossier	2 816 €
Durée moyenne	221 h
Période	01/2025 – 09/2025
France compétences	87 %
Entreprise	12 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.